Mouvement des gilets jaunes : Attention à ne pas pénaliser l'économie !

Publié le 19 novembre 2018

Le mouvement de protestation des « gilets jaunes » ne doit pas pénaliser l'activité économique de la France.

En effet, de nombreuses entreprises commencent à percevoir les conséquences des différentes initiatives de blocages mises en place depuis ce week-end. Si la liberté d'expression est fondamentale, la liberté de circulation des biens et des personnes ne saurait être remise en cause. Le Medef appelle les pouvoirs publics à tout faire pour que l'économie française ne soit pas entravée alors que la fin d'année représente pour de nombreux secteurs une période cruciale pour l'activité et la croissance.

Par ailleurs, le Medef, conscient de la nécessité impérieuse de prendre en compte les enjeux du changement climatique dans les orientations fiscales, soutient le principe de la taxe carbone, mais rappelle que celle-ci doit être prévisible, proportionnée à la capacité des acteurs économiques et s'inscrire dans une stratégie de compétitivité de l'économie française.